



Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mmes et Mrs les membres du CDEN,

Un des grands mérites de cette période entourant nos instances de carte scolaire - qui accouchent d'un projet qui ne résoudra aucun problème et en aggravera certains - c'est de nous donner une lecture plus claire de l'école et plus largement du service public que ce gouvernement veut construire.

C'est à une véritable casse du système public d'éducation que nous sommes en train d'assister, cachée sous une communication bien étudiée pour rendre le projet le moins lisible possible au plus grand nombre.

- Certes, les 120 000 suppressions de postes (pardon « départs volontaires ») de fonctionnaires étaient connues depuis longtemps. On attend donc autour de 25000 personnels en moins dans l'Education Nationale, comme si les besoins n'étaient pas assez criants. Mais s'ajoutent désormais à cela les remises en cause profondes du statut des fonctionnaires récemment annoncées avec l'embauche massive de contractuels, les plans de départ volontaires donc, la notation au mérite, etc... De plus en plus, on prend le pire de ce qui peut exister dans un certain type de management privé pour tenter de l'appliquer au public, ce qui mène à sa progressive destruction. Vous allez nous taxer de catastrophisme, et pourtant, comment ne pas être inquiet quand on voit le ministre Blanquer s'acoquiner publiquement au Sommet Européen de l'Education et lors d'un colloque à la Sorbonne avec Eric Mestrallet, Président d'Espérance Banlieues, réseau d'écoles privées aux méthodes hautement nauséabondes issues de la Manif pour tous qui sont sous le coup d'une plainte pour violences et abus de confiance. Est-ce que ce sont eux, les interlocuteurs qui participent à façonner l'avenir éducatif de la France ? En ce qui concerne le nouveau management issu du privé, on a d'ailleurs vu les résultats avec la poste ou France Telecom. La FSU se mettra sur la route de ceux qui cassent le service public.
- Le CP à 12, qui pourrait s'y opposer ? Donner la chance aux enfants qui en ont le plus besoin d'apprendre dans les meilleures conditions, en réduisant fortement les effectifs des classes serait une intention louable. La FSU en fait la demande depuis des années. Mais cela ne pourrait fonctionner que si les moyens y étaient. Or pour procéder au dédoublement prévu initialement, près de 6400 postes seraient nécessaires nationalement, là où 3880 ont été affectés. Par conséquent, le dédoublement ne peut se faire qu'au détriment d'autres classes, et c'est ainsi que les enfants du RPI de Buffières Sivignon, de l'école de Joncy, de Fontaines ? DE St Loup de Varennes et d'autres encore vont devoir travailler dans des classes à 3, 4 niveaux ou encore plus avec des effectifs avoisinant voire dépassant les 30 élèves. Nous nous demandons lors de la déclaration liminaire du CTSD du 26 janvier qui seraient les victimes de cette carte scolaire de l'impossible. Nous en avons maintenant la réponse : ce sont les écoles rurales. La FSU 71 reprend à son compte les revendications présentées nationalement : aucune classe à plus de 25, que ce soit en élémentaire ou en maternelle, aucune classe à plus de 20 en REP. D'ailleurs, puisque nous évoquons la REP, la FSU continue de demander la fin des manigances de gestionnaires pour gérer la pénurie. Il est scandaleux que l'école de Blanchettes à Mâcon soit sortie du

dispositif, tout comme les groupes scolaires St Exupery et Kergomard qui sont sur le point de la rejoindre sous prétexte que leur collège ne remplit pas les critères de difficulté... Comme si les besoins dans le primaire s'effaçaient sous prétexte qu'ils sont moins criants dans le secondaire... Apprécier les critères de la REP uniquement au niveau du second degré, une astuce de gestionnaire, une de plus.

Pour la FSU, c'est bien dans chaque école que doivent être appréciés les critères d'accès à l'éducation prioritaire, pour donner l'estampille et les moyens là où sont réellement les besoins. C'est ce que nous dirons à la Rectrice, si elle daigne nous recevoir. Nous comptons sur vous, Monsieur l'IA-DASEN, pour faire remonter notre demande. Les décideurs doivent s'expliquer, un jour ou l'autre.

- Et l'école de la confiance, alors ? Qui ne rêve pas d'une école où élèves, enseignants, parents, et institution marchent la main dans la main vers des objectifs communs ? Seulement voilà, quelle confiance les enseignants vont-ils montrer à un gouvernement qui gèle leurs salaires, réintroduit un jour de carence et menace à court terme leur statut ? A l'inverse, on peut lire dans nos rencontres récentes la traduction de la confiance que l'institution exprime envers les enseignants. Dans les opérations de carte scolaire, les chiffres d'effectifs prévisionnels fournis par les enseignants sont systématiquement considérés comme suspects quand ils diffèrent des vôtres. Même quand des directeurs et directrices ont fait le tour des familles dont les enfants vont arriver à l'école, les ont rencontrées une à une pour leur proposer de signer un engagement à inscrire leurs enfants, comme cela a été fait à Fontaines, ou encore à l'école Neuzy de Digoïn, à St Loup de Varennes, à St Romain sous Gourdon ..., vous n'accordez aucun crédit à la parole des équipes. De la même façon, quand on constate qu'au recensement de 2017, plus de 12% des jeunes de 17 ans ont des difficultés en lecture, une seule explication est avancée par M. le Directeur Académique : les enseignants font mal leur travail. Pourtant, d'autres analyses pourraient être proposées : par exemple, on peut constater que ces jeunes en difficulté ont fait l'essentiel de leur scolarité primaire à l'époque où les programmes de 2008 étaient en vigueur, programmes à l'origine desquels on trouve entre autres un certain Jean-Michel Blanquer. Les principes de ces programmes ressemblent d'ailleurs à s'y méprendre aux lignes directrices des projets ministériels actuels autour du recentrage sur les fondamentaux et l'appel aux « bonnes méthodes » qui ne sont pas les méthodes qui marchent, mais celles qui ont idéologiquement la faveur du ministre et de ses amis. Cette confiance ressemble terriblement à celle à laquelle appelait un fameux serpent python de dessin animé : « Le silence propice te berce, souris et sois complice » puis vient le moment de se faire dévorer !

Notons l'incongruité de la tenue de ce CDEN au moment où à l'échelon académique, le CAEN s'est déjà prononcé contre les répartitions de moyens sur lesquels le projet de carte scolaire se base

Ajoutons à cela la façon dont le dialogue social est envisagé : pas de groupe de travail préalable aux instances de carte scolaire, un calendrier tellement resserré qu'il ne laissait d'autre choix que de boycotter le CDEN de la semaine dernière, aucun document contenant le projet de carte scolaire transmis avant les instances (mis à part un récapitulatif des mesures expédié la veille de ce CDEN) contrairement à ce qu'exige l'article 50 du décret 2011-184* : on pourrait croire qu'on voudrait empêcher les représentants du personnel, les parents et les élus de faire leur travail et d'organiser la réponse au projet de carte scolaire présenté par l'administration. Néanmoins, ce travail, la FSU le fait et continuera à le faire, ne vous en déplaise.

*« Toutes facilités doivent être données aux membres du comité pour exercer leurs fonctions. En outre, communication doit leur être donnée de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »